

LA DERNIÈRE ANNÉE (CP)

Avec la complicité des enseignants de l'école de musique, des ateliers «découverte» sont accessibles d'octobre à mars. Durant cette période, les enfants sont accueillis au sein de différents ateliers où ils peuvent apprendre à connaître et manipuler les instruments : cordes, bois, cuivres, percussions...

Cela permet de détecter les prédispositions pour un instrument et ainsi affiner un choix pour leur futur apprentissage. Les petits musiciens peuvent ainsi découvrir ; accordéon, trompette, tuba, trombone, flûte, clarinette, saxophone, violon, violon alto, violoncelle et percussion.

Dès que possible et en fonction des places disponibles, l'enfant intègre la classe de son choix. Ces séances viennent en complément de la séance collective d'éveil.

École de musique de Saint-André

Chateau Vandame

74 rue du Général-Leclerc

03 20 40 76 91 et 09 60 38 73 29

ecole.musique@ville-saint-andre.fr

villesaintandre.fr



LE PARCOURS D'ÉVEIL MUSICAL



**L'école de musique de Saint-André
propose un parcours d'éveil musical
d'une durée de 2 à 3 ans à votre enfant.**

Tout en jouant, votre enfant pourra se familiariser
avec la musique et son langage

JARDIN MUSICAL

Enfants scolarisés en
maternelle
moyenne et grande
section.

ÉVEIL MUSICAL

Enfants scolarisés en
cours préparatoire.

● **MUSIQUE ET VOIX**

Chanter et mémoriser des mélodies accompagnées
à la guitare et explorer librement sa voix.

● **LE RYTHME ET LES NUANCES**

Votre enfant sera initié :

Aux rythmes de base grâce aux percussions
corporelles.

Aux nuances : piano, mezzo, forte, etc.

● **ÉCOUTE MUSICALE ET EXPRESSION**

L'enfant va apprendre à reconnaître le son d'un
instrument en écoutant de la musique et des
contes musicaux. Cela contribuera à développer sa
concentration.

L'enfant va apprendre à s'exprimer individuellement
devant un groupe.